

# Règlement du Tournoi Cyrano 2019

22 et 23 juin 2019

## **Article 1: Inscription**

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBaD le jour du tirage au sort, et en règle avec la FFBAD.

Le tournoi est ouvert au niveau national aux joueurs seniors, vétérans, juniors et cadets.

Les montants des droits d'inscriptions seront les suivants :

- 13 € pour 1 tableau
- 17 € pour 2 tableaux

Les inscriptions devront être adressées par courrier avec un règlement par chèque (à l'ordre de l'ASPBB) au plus tard le 12/06/2018 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Pascal DEGUILHEM, 127 bis rue Valette 24100 Bergerac.

## **Article 2 : règles applicables**

Les règles du jeu sont celles édictées par la FFBaD.

Une tenue de badminton conformes aux règles édictées par la FFBAD est exigée ( §C2 du RGC).

Point particulier :

Si le volant touche le plafond ou ses structures (lumières, câbles, panneaux de baskets etc..)

- lors de l'engagement : le volant est remis en jeu une fois (Let)
- au cours de l'échange : le volant est compté faute.

## **Article 3 : Lieu**

Le tournoi aura lieu à la Salle Louis Aragon, allée des Grands Ducs 24100 Bergerac.

## **Article 4 : Tableaux**

Le tournoi sera ouvert aux séries N, R, D, P et NC et aux tableaux suivants :

- Simple Hommes, Simple Dames, Double mixtes le samedi
- Double Dames, Double Hommes, le dimanche

Chaque joueur/joueuse pourra disputer au maximum un tableau par jour et 2 tableaux au cours du tournoi.

Le nombre maximal de joueur est fixé à 150 par jour.

Le tirage au sort aura lieu le 15/06/2019 (d'après le classement et le CPPH du 08/06/2019).

Les rencontres se dérouleront par poules de 3, 4 ou 5 avec, si possible, 2 sortants puis par éliminations directes.

En fonction du nombre d'inscrits de la répartition des classements, le Comité d'Organisation se réserve le droit de scinder ou de regrouper certaines catégories de classement en séries, en accord avec le Juge Arbitre.

En cas de surnombre, le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions. La priorité sera donnée selon l'ordre d'arrivée des inscriptions avec règlement.

### **Article 5 : Respect des horaires des matchs**

Les joueuses et les les joueurs seront convoqués 30 minutes avant le début de leur match. Ils devront présenter leur licence et une pièce d'identité à la table de marque dès leur arrivée dans la salle.

L'organisation du tournoi sera rigoureuse sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle.

Cinq minutes après le troisième appel, tout joueur absent sera déclaré W.O pour le tableau.

Le temps de repos entre chaque match est de 20 minutes au minimum et sera géré avec Bad Plus.

Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir de la première annonce du match.

### **Article 6 : Volants**

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs.

Les joueurs N, R, D et P jouent avec des volants en plumes (Volant de référence Babolat 2)

Les joueurs Non Classés jouent avec des volants en plastique (volant de référence Mavis 370), sauf accord entre les joueurs pour jouer avec des volants plumes.

Les volants de référence sont en vente dans la salle.

### **Article 7 : Arbitrage**

Le juge arbitre du tournoi sera Monsieur Gil GUARDAO.

Les matchs seront disputés en auto arbitrage. Dans la mesure du possible, les finales seront arbitrées.

### **Article 8 : Responsabilités**

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités lors du tournoi en cas de pertes, de vols ou de détériorations de matériel ou d'effets personnels.

### **Article 9 : Forfait**

En cas de forfait justifié par la présentation d'un document officiel (certificat médical, attestation employeur,..) les frais d'inscriptions seront remboursés.

### **Article 10 : modification du règlement**

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, en accord avec le juge arbitre, dans l'intérêt du tournoi, si cela s'avère nécessaire.